Réseau de transport d'électricité

Commission Accès au Réseau
12 avril 2012

Ordre du jour

1. **Actualités**
2. **Point d'avancement sur les codes ENTSOE relatifs au raccordement des utilisateurs**
3. **Programme de travail pour l'évolution de la DTR et priorisation des thèmes à traiter**
4. **Elaboration des schémas régionaux de raccordement au réseau des EnR (S3REnR)**

Evolution de la DTR / priorisation

1er semestre 2012 : Travaux concertés dans le cadre du GT raccordement et accès au réseau des producteurs, du GT insertion des EnR et du GT GRD

- ➔ Evolution de l'article 1.1 « Processus de raccordement »
- ➔ Evolution de la procédure de traitement des demandes de raccordement des installations de production
- ➔ Déclinaison du contrat de participation aux services systèmes pour l'éolien et le photovoltaïque
- ➔ Procédure de raccordement des GRD au RPT
- ➔ DTR « Nouvelles interconnexions »

Evolution de l'article 1.1 « Processus de raccordement »

- **Mise en place du dispositif «schéma mandataire »**
  Introduction de dispositions précisant les modalités de traitement des demandes de raccordement d'installations de production EnR distinctes en un point unique du RPT

- Proposition discutée en GT1 au 1er trimestre
- Mise en consultation du projet de modification courant avril
- Publication dans la DTR prévue en mai

Evolution Procédure Raccordement Producteur

Evolutions en cours de discussion :

- Prise en compte du bilan sur l'application de la procédure mise en application depuis juin 2010
- Dispositions spécifiques pour traiter les demandes de raccordement dans le cadre du processus de renouvellement des concessions hydrauliques

L'Etat devrait lancer ce processus pour la vallée d'Ossau à l'automne 2012

➔ Débats en GT1 depuis 2011

➔ RTE a eu de nombreux contacts avec la DGEC sur le déroulement du processus de mise en concurrence des candidats et a fait des propositions de dispositions spécifiques permettant le traitement des demandes de raccordement des candidats

Evolution Procédure Raccordement Producteur

La définition des principes spécifiques pour traiter les études de raccordement des projets des candidats au renouvellement d'une concession sont à consolider en cohérence avec la définition de la procédure de mise en concurrence établie par l'Etat.

- ➔ Un traitement des demandes d'études en parallèle pour l'ensemble des candidats
- ➔ Possibilité de réservation de puissance à réception des demandes en prenant en compte l'enveloppe des demandes, le volume réservé pouvant être revu à la baisse au fur et à mesure de l'avancement du processus « Renouvellement de la concession »

Evolution Procédure Raccordement Producteur

Autres points d'évolution :

- ➔ Champ d'application des versions successives de la procédure
- ➔ Intégrer à la procédure l'ensemble des dispositions financières liées à l'arrêt d'un projet
- ➔ Modalités d'interruption temporaire d'un projet
- ➔ Dispositions en cas de non respect des conditions de maintien en file d'attente
- ➔ Evolution de la liste des documents recevables

Evolution Procédure Raccordement Producteur

Planning

- ➔ Suite à discussion avec les Services de la CRE, une nouvelle version pourrait être approuvée à l'automne s'il n'y a pas nécessité de procéder à une consultation
- ➔ L'objectif de RTE est de caler un périmètre raisonnable de modifications pour soumettre à la CRE une nouvelle version pour approbation, au plus tard mi-juillet 2012

- ➔ Deux réunions du GT1 en mai : 4 + fin mai (à caler)
- ➔ Consultation sur le site CURTE : 1ère quinzaine de juin
- ➔ Bilan et retour au GT1 : deuxième quinzaine de juin

Déclinaison du contrat de participation aux services système pour l'éolien et le photovoltaïque

- ➔ Travail mené en GT EnR pour définir les spécificités techniques d'application du contrat aux producteurs éolien et PV

- ➔ Spécificités à publier dans la DTR

DTR « Nouvelles Interconnexions Dérogatoires »

- RTE a notifié à la CRE le 22 mars un projet de procédure de raccordement des nouvelles interconnexions. Ce projet appelle certaines remarques des services de la CRE que RTE examine.

- Concertation à poursuivre en avril/mai sur les *Règles transitoires de conception et de fonctionnement pour le raccordement de nouvelles interconnexions dérogatoires à courant continu*

  Publication d'une première version de ces règles à l'été 2012

Concertation DTR à engager au 2ième semestre 2012

- Concertation sur les schémas de raccordement EnR
- Déclinaison de l'arrêté du 06/07/2010 « Contrôle de performances »
- Cadre contractuel Exploitation Conduite des producteurs
  - révision de la trame actuelle
  - Elaboration d'une trame de Convention Exploitation Conduite en phase d'essais
- Modifications substantielles : illustration et déclinaison de l'arrêté 2008
- Travail sur l'évolution du système de sauvegarde avec la construction des Règles Générales d'Exploitation devant être finalisées avant le déploiement du nouvel outil SACIS à l'horizon 2014

Prochaine CAR

28 juin à 10H00